

## Burundi : Le prix du café au producteur en chute libre

APA, 12-06-2012 Bujumbura (Burundi) - Le prix du café au producteur continue de chuter au Burundi au grand désespoir des caféiculteurs du pays, a appris APA, mardi auprès des intervenants de la filière. Pour la semaine du 11 au 26 mai derniers le prix avait été fixé à 400 Francs burundais (FBU) pour un kilo de cerise et de 1515 FBU par kilo de café washed alors qu'il était de 465 FBU pour la cerise et de 1770 FBU pour le washed au cours des deux dernières semaines. Ces derniers prix avaient augmentés car, les autres intervenants dans la filière à savoir les sociétés de dépulpa, l'Agence de régulation de la filière café (Arfic) et intercafé ont accepté d'abandonner certains frais aux caféiculteurs. Malgré cet effort, le constat est que les prix continuent de chuter, ce qui inquiète les producteurs. Le président de la Confédération Nationale des Associations de Caféiculteurs, CNAC, M. Joseph Ntirabampa a déclaré ce mardi que les caféiculteurs ne vont pas rester les mains croisées devant une telle situation dont les raisons sont diverses. Selon lui, la chute du prix du café à la bourse de New York n'est pas la seule raison justifiant cette dégringolade. Il convient, a-t-il de mentionner le manque de transparence et d'objectivité dans le calcul du prix octroyé au producteur ainsi que les effets de la privatisation qui leur a été imposée. Avant la privatisation de la filière café, ce sont les caféiculteurs eux-mêmes qui vendaient leur production. Mais, actuellement ce sont les patrons d'usines qui vendent le café acheté aux caféiculteurs, ce qui fait que les vrais prix négociés entre ces derniers et les acheteurs ne sont jamais connus, d'après M. Ntirabampa. Les caféiculteurs se contentent du prix officiels sur le marché international. Il a fait savoir aussi que le caféiculteur paie également l'impôt alors qu'il devrait être payé par le vendeur, d'après lui. Cet impôt est d'un kilo vendu, ce qui est une norme au niveau global. Le caféiculteur paie également une taxe communale et cette somme est collectée et versée sur le compte du FONIC, Fonds National pour le Développement Communal. Selon Le président de la CNAC, avant la privatisation de la filière les caféiculteurs encaissaient 72% des recettes d'exportations du café, actuellement ils ne reçoivent que 65, 47%. Les stratégies envisagées par les caféiculteurs sont, d'après lui continuer la construction de leurs propres usines et comme ça, ils s'occuperont eux-mêmes de leur production. Actuellement, a-t-il dit, les caféiculteurs disposent d'un total de 11 dont 10 fonctionnels. L'autre stratégie est d'approcher le gouvernement pour qu'il puisse leur vendre des usines (sur celles non encore vendues) à payer sur trois ans. Jusqu'à présent 41 usines sur 117 ont été vendues aux privés. Une autre stratégie, qualifiée de « désespoir » se dit le président de la CNAC, de demander aux caféiculteurs de ne pas vendre la cerise dans les usines des privés, de traiter le café chez eux et de le vendre dans les coopératives des caféiculteurs. Le Burundi tire 80% de ces recettes d'exportation de café.